



Bilan du 1^{er} semestre 2024

Nous avons commencé 2024 en communiquant sur les priorités syndicales qui seraient les nôtres pour cette année, nous vous proposons aujourd'hui, à mi-parcours, un bilan du 1^{er} semestre.

Fiches Descriptives d'Emploi et classification

Comme vous le savez, depuis décembre, les organisations syndicales sont conviées chaque mois pour revoir les FDE d'un service, sur la base des anomalies ou incohérences signalées par les salariés. Le responsable de service et/ou son adjoint assistent à cette rencontre puisqu'ils connaissent parfaitement, eux, les emplois dont ils parlent, et peuvent donc éventuellement valider les modifications qui sont demandées.

Après ces 6 mois, nous avons réussi à passer en revue les FDE de 5 services : Usinage, Montage, Logistique, Maintenance et Qualité. Les FDE qui ont été modifiées seront rediffusées (quand ?) aux intéressés.

En revanche, la cotation n'est pas discutée au cours de ces réunions. Nous avons demandé plusieurs fois qu'elle figure sur la FDE et que le détail de la cotation de chaque FDE soit communiqué aux représentants du personnel. Nous insisterons dans ce sens car nous ne comprenons pas ce manque de transparence : puisqu'il s'agit d'une cotation d'emploi et non de l'évaluation d'une personne, si cette cotation a été effectuée de manière objective, où est le problème ? Il faudra bien un jour que ce sujet soit abordé.

Accords et avenants

Le SNI-UNSA a continué et continuera de négocier toute proposition allant dans le sens d'une amélioration pour les salariés, aussi bien en termes de conditions de travail que de pouvoir d'achat.

Ainsi, sur ces 6 premiers mois, nous avons signé :

- **L'Accord Prime de remplacement** : parce que cet accord est plus favorable que le précédent (application dès le 1^{er} jour de remplacement et non au bout d'un mois), parce qu'il concerne tous les services en prenant en considération des remplacements ponctuels comme à moyen et long terme, sur volontariat, et parce qu'à notre demande, la rétroactivité a été prise en compte à compter du 1^{er} janvier 2024.
- **L'Avenant à l'accord Reliquats et RTT** : parce que le SNI-UNSA a signé l'accord initial, préférant négocier et trouver des solutions acceptables plutôt que de laisser le champ libre à la Direction, nous avons signé cet avenant afin de ne pas donner à la Direction la possibilité de supprimer l'usage des reliquats, conformément aux dispositions légales.
- **L'Avenant à l'accord d'Intéressement** : parce que le SNI-UNSA a signé en 2023 l'accord initial, permettant aux salariés de bénéficier en 2024 d'une prime d'intéressement de **1500€ en moyenne**, nous avons signé l'avenant qui proposait une augmentation du montant global de 100€ (soit 1900€), puisque le seul risque pour les salariés était de voir leur pouvoir d'achat augmenter !

Participation

Après plus de 5 ans sans participation, nous avons eu l'agréable surprise de bénéficier cette année d'une prime de participation pour 2023 d'un montant de 1800€ en moyenne.

Le SNI-UNSA avait sollicité en 2023 une expertise dans le cadre de la commission économique. Coïncidence ? : la Direction et les actionnaires ont finalement décidé de verser

en 2024 une prime de participation pleinement méritée, redistribuée de manière plus équitable en vertu de l'accord signé par le SNI-UNSA en 2020.

Indemnités de transport

En juin et juillet, les discussions se sont focalisées sur l'erreur commise par la Direction des Ressources Humaines, qui a adressé un courrier à des salariés en leur réclamant le remboursement d'indemnités de transport argumentant qu'ils auraient dû prendre un bus, alors que leur ligne avait été supprimée et que le rattachement à une autre ligne de bus ne leur avait jamais été notifié !

A la demande du SNI-UNSA, les demandes de remboursement par prélèvement sur le salaire du mois d'août ont été annulées.

Pour la 2^{ème} partie de l'année, nos points d'attention seront les suivants :

- Avenant à l'Accord Indemnités de transport
- Accord sur la fin de carrière
- Négociation sur le nouveau PERCOL
- NAO 2025

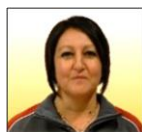
Notre équipe reste à vos côtés pour vous conseiller, vous orienter, vous accompagner et défendre vos intérêts :



Arnaud
PESSIN



François
BONNET



Marianne
PEDRINELLI



Carine
BRAMARD



Sébastien
LISTRAT



Erik
LE RHUN



Sébastien
KARLINSKI



Anne
BERTHOT



Mario
ALFANO



Nicolas
PIC



Géraldine
LALLEMAND



Sébastien
LECLERC



Mohamed Aly
DOUMBOUYA

